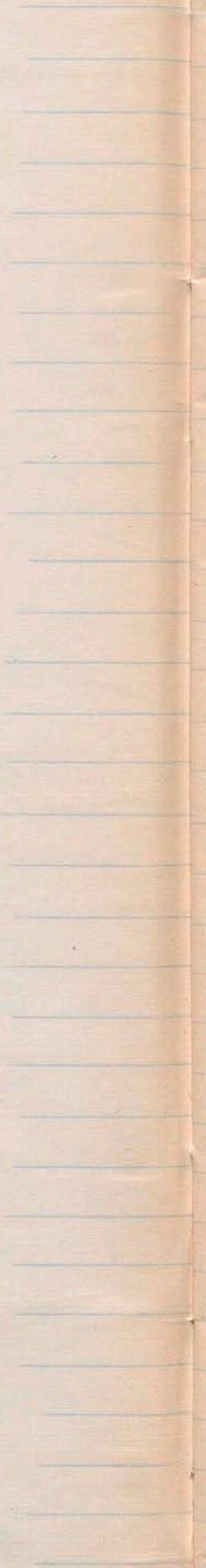


21
Pêche
dans les eaux frontières
12 juillet 1888



12 Juillet 1888.

Commission relative à la modification de
la convention du 28 Décembre 1880 ^{entre la France et la Suisse} concernant
la réglementation de la pêche dans les eaux
frontières.

M. M.

1^{er} Bureau - Pauliat

2^e " - Mennier

3^e " - Lavertuon (autre)

4^e " - Chaumontel

5^e " - Tazat

6^e " - Trarieux

7^e " - Gouyon

8^e " - Morellet

9^e " - Parry.

2

[Faint, illegible handwriting]

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

La séance est ouverte à 8 h.

M. Munier est nommé président de l'Assemblée.

La parole est donnée à chaque commission pour expliquer l'opinion de son bureau.

1^{er} bureau - M. Sautier - est nommé pour appuyer.

2^{ème} bureau - M. Munier également. Il fait un rapport de la commission de la Convention de 1880, il a également demandé la Convention nouvelle, mais elle a déjà été demandée par la commission de 1880.

3^{ème} bureau - M. Lavertuys - est nommé pour appuyer.

4^{ème} bureau - M. Chaumontel, - id -

5^{ème} bureau - M. Pavez, - id -

6^{ème} bureau - M. Brasseur - id -

7^{ème} bureau - M. Soujard, id, mais il trouve les paroles trop longues, et veut dans quelle mesure seulement en français. Il en fait mention de cette discussion dans le rapport.

8^{ème} bureau - M. Sery - est nommé pour appuyer.

M. Chaumontel est nommé rapporteur - l'unanimité.

Le Président

Munier